

Département de Saône-et-Loire
COMMUNE DE LA CLAYETTE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026/28

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois d'avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Grégory VAIZAND, Maire.

Date de convocation : 3 avril 2026		Présents :BERDAGUE Patrick, BIZOUERNE Louis, BENMERIDJA Marie Claude, CARDON Barbara, COLLANGES André, CROZIER Alain, DALLERY Anne-Marie, GODARD-PERRIN Marion, LABONNE-NOLLET Laurie, LAROCHE Daniel, LAVENIR Christian, PASQUIER Caroline, POISEUIL Pascale, ROY Eva, VAIZAND Grégory, VIOLET Benoît
Nombre de Membres en exercice :	19	
Nombre de Membres présents :	16	
Nombre de suffrages exprimés :	18	
Votes Pour :	18	Procurations :BONNETAIN Maël <i>a donné pouvoir à G. VAIZAND</i> , RENAUD Mélanie <i>a donné pouvoir à M. GODARD-PERRIN</i>
Votes blancs	0	
Abstentions :	0	Excusé : FAUCHON Baptiste
		Absent :

Le secrétariat a été assuré par : PASQUIER Caroline

Objet : Création et composition des commissions municipales

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2122-22,

Considérant qu'il convient de créer des commissions municipales afin d'assurer une meilleure préparation des dossiers soumis au Conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de créer les commissions suivantes :

***Finances – budgets**

***Bâtiments – travaux- voirie – eau – assainissement**

***Aménagement et cadre de vie**

***Education, école et périscolaire**

***Sport – vie associative**

***Culture**

***Commerces – foires et marchés**

***Attractivité – tourisme – camping – aire de loisirs**

***Communication – bulletin municipal**

***Commission d'Appel d'Offres (CAO) et la commission de Délégation de Service Public (DSP)**

D2026/65



Les commissions ci-dessus créées sont composées comme suit :

FINANCES - BUDGETS
Berdagué Patrick
Bizouerne Louis
Cardon Barbara
Collanges André
Dallery Anne-Marie
Godard-Perrin Marion
Labonne-Nollet Laurie
Laroche Daniel
Lavenir Christian
Renaud Mélanie
Violet Benoît

CAO - DSP	
Titulaires	Suppléants
Laroche Daniel	Violet Benoît
Collanges André	Berdagué Patrick
Lavenir Christian	Godard-Perrin Marion

BATIMENTS- TRAVAUX- VOIRIE- EAU ASSAINISSEMENT
Berdagué Patrick
Collanges André
Laroche Daniel
Lavenir Christian
Violet Benoît

AMENAGEMENT ET CADRE DE VIE (Stationnement-Circulation - Sécurité - Fleurissement - Cimetière)
Bonnetain Mael
Cardon Barbara
Collanges André
Fauchon Baptiste
Laroche Daniel
Violet Benoît

SPORT - VIE ASSOCIATIVE
Roy Eva
Cardon Barbara
Crozier Alain
Poiseuil Pascale
Violet Benoît

EDUCATION, ECOLE ET PERISCOLAIRE
Godard-Perrin Marion
Cardon Barbara
Crozier Alain
Roy Eva
Labonne-Nollet Laurie

CULTURE
Crozier Alain
Cardon Barbara
Crozier Alain
Dallery Anne-Marie
Renaud Mélanie

COMMERCES - FOIRES ET MARCHES
Benmeridja Marie-Claude
Godard-Perrin Marion
Poiseuil Pascale
Renaud Mélanie

ATTRACTIVITE - TOURISME CAMPING - AIRE DE LOISIRS
Bonnetain Mael
Bizouerne Louis
Collanges André
Crozier Alain
Fauchon Baptiste
Poiseuil Pascale
Violet Benoît

COMMUNICATION BULLETIN MUNICIPAL
Bonnetain Mael
Bizouerne Louis
Crozier Alain
Godard-Perrin Marion
Roy Eva

Elles sont convoquées par le maire, qui en est le président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent.

Dans cette première réunion, les commissions désignent un vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.

Acte télétransmis au contrôle de légalité le 21/04/2026
Acte publié sur le site internet le 24/04/2026
Acte contresigné le
Le Maire,

Le Maire, Grégory VAIZAND



Le/La secrétaire de séance,



Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le



ID : 071-217101336-20260420-D202628-DE